

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse MRC des Chenaux, tenue à la salle des conférences du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, le jeudi 2 mai 2019 à 19h00, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers, Daniel Bédard, Michel Larivière, Denis Chartier et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent. Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h00. Monsieur le maire, motive l'absence de madame Linda MacCulloch qui est absente pour des raisons personnelles. Il fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 568-B du présent procès-verbal.

2019-05-01

Présentation et dépôt des états financiers au 31 décembre 2018

ATTENDU que le rapport des vérificateurs, lequel mentionne que les états financiers présentent fidèlement, à tous égards important, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018;

ATTENDU que madame Tania Imhof secrétaire trésorière adjointe a fait la préparation des documents nécessaires à la vérification comptable et a complété le rapport financier à transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire;

ATTENDU que monsieur Guy Veillette, maire, fait la lecture du rapport du vérificateur et demande à madame Annabelle Ducharme, auditrice de la firme Labranche Therrien Daoust Lefrançois inc. de présenter le rapport financier à l'assemblée;

ATTENDU que le rapport financier déposé séance tenante nous indique des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 418 702\$ des charges pour 2 520 167\$ présentant ainsi un déficit de l'exercice pour un montant de 101 465\$ mais un surplus de fonctionnements de 232 353\$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018;

ATTENDU que le rapport financier nous indique également un surplus accumulé de 796 168\$;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu:

QUE le Conseil homologue les états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018.

QUE le conseil autorise monsieur Stéphane Bourassa, directeur général à signer les documents à transmettre à la firme des vérificateurs comptables, notamment la lettre de déclaration suite à la vérification.

Adoptée à l'unanimité.

(PÉRIODE)

Période de questions

- Aucune question.

2019-05-02

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé ;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 21 h 22.

Adoptée à l'unanimité.

Guy Veillette, maire

Stéphane Bourassa,
Directeur général